



PROCÈS-VERBAL CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 18 NOVEMBRE 2024

L'an 2024, le 18 novembre 2024 à 19h, le conseil communautaire de la Communauté de communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais s'est réuni à la salle intercommunale d'Anglure, rue du Mazelot, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LAURENT Cyril, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit ou par voie électronique aux conseillers communautaires le 11/11/2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de communes, le 12/11/2024.

Présents : M. LAURENT Cyril, Président, Mme ALINE Frédérique, Mme BARCELO Chantal, M. BASSAC Benoît, M. BASSON Alain, M. BATONNET Jean-Luc, M. BOURGEOIS Eric, Mme BRIER Angélique, M. BROCHOT Jean-Claude, Mme CABARTIER Karine, M. CACCIA Jean-Paul, Mme CARTON Dany, M. CHAMPION Bernard, Mme CHARPENTIER Françoise, M. CHARPY Yves, Mme COULON Annie, M. COUTENCEAU Nicolas, M. DEGOIS Guy, Mme DENIS Lysiane, M. DESINDE Gilles, M. DORBAIS Michel, Mme DOUCET Carole, M. DOUINE Michel, M. DUBOIS Daniel, M. DUFOUR Olivier, Mme DUPONT Marie-Claude, M. DUPONT Thierry, M. ESPINASSE Frédéric, M. FERRAND Thierry, M. FESSARD Noël, M. FEVRE Xavier, Mme GALLOT Corinne, M. GERLOT Jean-François, M. GERLOT Yves, M. GOMES DE PINHO Daniel, Mme GOURIOU Émilie, M. HEWAK Sacha, M. JACOPE Yves, M. JEGOU Dominique, M. LAHAYE José, M. LAJOINIE Patrice, Mme LASSEAU Annick, M. LEBEGUE Philippe, M. LEBRUN Gérard, Mme LEFRANC Sylvie, M. LEGLANTIER Jean-Christophe, Mme LEGRAS Nadine, M. MARTIN Bruno, M. MARTIN François, M. MEDRANO Jean-Claude, M. MOREAU Hervé, M. NOBLET William, M. ORCIN Frédéric, M. PIERRAT Patrick, M. QUEUDRET Bernard, M. SANS Bruno, M. SOHIER Alain, M. THUILLIER Jean-François, M. VALENTIN Patrice, M. VARLET Serge, M. ZBINDEN Christophe

Suppléants : M. BARBEY Guy de M. BENOIST Jean-Louis, M. DOYARD Bertrand de M. PELIGRI Michel, Mme DANAU Nathalie de M. POUZIER Claude,

Excusés : Mme CAIN Patricia, M. DE ALMEIDA Nelson, M. GRUAT Cyrille

Absents ayant donné procuration : Mme BERTAUT Patricia à M. LAURENT Cyril, Mme JACQUESSON Sylvie à M. NOBLET William, Mme LEROY Brigitte à Mme GALLOT Corinne, Mme POUPARD Corine à Mme ALINE Frédérique, Mme ROYER Patricia à M. VALENTIN Patrice, M. VERHAEGEN Jean-Pierre à M. ESPINASSE Frédéric

Absents : M. AGRAPART Jean, M. COLLIGNON Jean-Michel, M. CURFS François, Mme DE SOUSA Karine, M. FERREIRA Julien, M. FRICAULT Gérard, M. HATAT Jean-Luc, Mme LECOMTE-BACHELIER Valérie, M. LEGLANTIER Vincent, Mme LEPONT Catherine, M. MAURY Noël, Mme MICHEL Chantal, M. PERRIN François, Mme PICOT Amandine, M. SEGUIN Jean-Baptiste

A été nommé(e) secrétaire de séance : Mme CARTON Dany

POINTS À L'ORDRE DU JOUR

Adoption à la majorité du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2024.

Monsieur le Président, en l'absence de questions, soumet la délibération au vote.

Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	64	70
Vote		
A l'unanimité		
Pour : 69		
Contre : 0		
Abstention : 0		
N'a pas voté : 1		

D2024_099 Renouvellement de la convention de prestations intégrées SPL XDEMAT

Monsieur le Président, en l'absence de questions soumet la délibération au vote.

Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	64	70
Vote		
A l'unanimité		
Pour : 70 Contre : 0 Abstention : 0		

D2024_100 RPQS Eau potable 2023

Le Président précise que le rapport a été présenté en commissions et largement débattu. S'en suit une présentation du vice-président en charge.

Serge VARLET, Maire de Linthes revient sur les 600 000 euros d'impayés et demande quelle part pourra être récupérée. Nicolas Coutenceau précise que depuis deux ans, un gros travail est fait par le service compta, que l'on a déjà récupéré et que l'on récupérera encore.

Jean-François THUILLIER, conseiller à Sézanne, précise que la dématérialisation des factures sur impots.gouv.fr est trop compliquée pour lui et fait perdre de l'information. Le président précise qu'il ne faudra pas hésiter à refaire un rappel méthodologique sur le fait que l'on peut décocher l'option facture numérique pour les factures locales.

Monsieur le Président, en l'absence de questions supplémentaires, soumet la délibération au vote.

Celle-ci est adoptée à la majorité.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	64	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 69 Contre : 0 Abstention : 1		

D2024_101 RPQS Assainissement 2023

Monsieur le Président, en l'absence de questions soumet la délibération au vote.

Celle-ci est adoptée à la majorité.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	64	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 69 Contre : 0 Abstention : 1		

D2024_102 Rapport annuel des déchets ménagers 2023

Le Président souligne qu'il y a une belle tendance à la baisse sur les OM, que les élus n'hésitent pas à s'en faire le relai et il invite la presse à mettre en avant ce mouvement qui doit être conforté.

Le rapport est présenté par le vice-président.

Serge VARLET, maire de Linthes, pose la question de la gestion des professionnels. Thierry DUPONT précise que la gestion des entrants est sa préoccupation pour 2025.

Il commence déjà à rencontrer des entreprises qui proposent des solutions modernes mais il faut avoir en tête qu'avec un seul gardien par déchetterie ce ne sera pas aisé.

On déplore aussi bien évidemment les dépôts sauvages.

Sylvie LEFRANC, maire de Courgivaux, rappelle que le tonnage en mois sur les OM ne se retrouve pas forcément en moins sur le tri. Thierry DUPONT précise qu'il ne faut pas négliger l'impact du compostage. Pour conclure, le Président rappelle que nous sommes dans la bonne direction et qu'il faut continuer les efforts.

Monsieur le Président, en l'absence de questions supplémentaires soumet la délibération au vote.

Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	64	70
Vote		
A l'unanimité		
Pour : 70 Contre : 0 Abstention : 0		

D2024_103 Reversement de la Compensation Part Salaires (CPS) de la taxe professionnelle aux communes, compris dans la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Le Président déplore le manque de simplification de la réglementation nationale.

Monsieur le Président, en l'absence de questions soumet la délibération au vote.

Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	64	70
Vote		
A l'unanimité		
Pour : 70 Contre : 0 Abstention : 0		

D2024_104 Décision modificative n°3

Monsieur le Président, en l'absence de questions soumet la délibération au vote.

Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	64	70
Vote		
A l'unanimité		
Pour : 70 Contre : 0 Abstention : 0		

D2024_105 Fixation de la contre-valeur au titre de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable

Nicolas COUTENCEAU précise la philosophie de la réforme et présente un tableau comparatif et synthétique avec simulation sur une facture moyenne.

Jean-Christophe LEGLANTIER, maire de Saudoy, demande comment est calculée la performance et si l'idée est de toucher plus pour financer les mauvais réseaux. Le Président répond qu'en effet c'est le principe.

Il est également précisé que deux redevances sont fixées par l'AESN et n'impliquent pas de décision de la CCSSOM.

Le Président précise que nous devons revoter chaque année en fonction de nos performances (en faisant référence à N-2). Jean-Christophe LEGLANTIER rappelle qu'il faut aller chercher toutes les subventions.

Le Président rappelle l'étroit partenariat avec l'AESN et qu'il voit bien que nous sommes très engagés dans une programmation à laquelle nous essayons de nous tenir.

Nicolas COUTENCEAU précise que malheureusement cela va encore avoir un impact sur la facture finale.

Alain SOHIER, maire de Châtillon sur Morin, demande si nous sommes obligés. La réponse est oui : cela dépend du plan national eau 2023.

Le Président conclut que si la logique de performance est intéressante, naturellement, ce sont toujours les mêmes qui paient la facture finale.

Monsieur le Président, en l'absence de questions supplémentaires soumet la délibération au vote.

Celle-ci est adoptée à la majorité.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	64	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 63		
Contre : 1		
Abstention : 5		
N'a pas voté : 1		

D2024_106 Fixation de la contre-valeur au titre de la redevance pour la performance des réseaux d'assainissement

Monsieur le Président, en l'absence de questions soumet la délibération au vote.

Celle-ci est adoptée à la majorité.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	64	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 67 Contre : 0 Abstention : 3		

D2024_107 Marché 2024-SG-004 Fournitures administratives, scolaires extrascolaires - choix des candidats

Monsieur le Président, en l'absence de questions soumet la délibération au vote.

Celle-ci est adoptée à la majorité.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	64	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 67 Contre : 0 Abstention : 3		

D2024_108 Parc éolien du Bois de Chantret à Joiselle - Avis sur demande d'autorisation environnementale

Thierry DUPONT invite les communes concernées à donner leur avis. Neuvy est la seule commune à avoir délibéré et a donné un avis favorable. Il précise également que le ministère des transports a donné un avis favorable. Il est à noter que pour la 1^{ère} fois, on projette une carte qui donne une vision d'ensemble des implantations.

Michel DORBAIS, maire de Potangis déplore le fait que nous votions avant les communes. Le Président précise que le calendrier est très contraint. La commune de Joiselle a donné un avis favorable au début du projet en 2018, mais le conseil ayant changé depuis, l'issue du prochain vote n'est pas du tout fixée. Benoit BASSAC, maire de Marcilly sur Seine, précise que le projet éolien sur Marcilly sur Seine vient d'être refusé par le ministère des armées.

Monsieur le Président, en l'absence de questions supplémentaires soumet la délibération au vote.

Celle-ci est adoptée à la majorité.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	64	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 19 Contre : 22 Abstention : 27 N'a pas voté : 2		

D2024_109 Nouvelle filière déchets d'éléments d'ameublement (DEA) - Signature d'un contrat territorial Syvalom

Monsieur le Président, en l'absence de questions soumet la délibération au vote.

Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	64	70
Vote		
A l'unanimité		
Pour : 70 Contre : 0 Abstention : 0		

**D2024_110 Nouvelle filière produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB)
- Signature d'un contrat territorial Syvalom**

Patrice VALENTIN, maire d'Esternay, remarque que nous rajoutons des filières tous les ans et que cela multiplie les bennes alors que le foncier n'est pas extensible. Il précise qu'il faudra se poser la question de l'avenir de nos déchetteries à horizon de 10 ans.

Thierry DUPONT conclut sur la nécessité d'un maillage important.

Monsieur le Président, en l'absence de questions supplémentaires soumet la délibération au vote.

Celle-ci est adoptée à la majorité.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	64	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 68		
Contre : 0		
Abstention : 1		
N'a pas voté : 1		

D2024_111 Avis sur ouverture dominicale 2025 des commerces de la ville de Sézanne

Monsieur le Président, en l'absence de questions soumet la délibération au vote.

Celle-ci est adoptée à la majorité.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
88	64	70
Vote		
A la majorité		
Pour : 68		
Contre : 0		
Abstention : 0		
N'a pas voté : 2		

FIN DE L'ORDRE DU JOUR

QUESTIONS DIVERSES

Le Président rappelle la sortie du nouveau magazine intercommunal à distribuer. Il comporte un flyer avec deux informations qui bénéficie d'un financement total des CC donc 0 € pour le passager.

Le 1^{er} job dating de la CCSSOM le 11 décembre pour les métiers de la sphère scolaire.

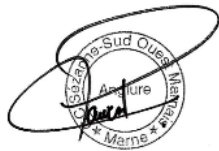
Michel DORBAIS, maire de Potangis, apporte son soutien au Président de l'ADMR d'Esternay, Guy DEGOIS, attaqué dans ses fonctions et démissionnaire après de nombreuses années de bénévolat. Le Président revient sur l'engagement, la passion et le temps passé par Guy DEGOIS et précise qu'être à la tête de telles structures n'est pas facile car beaucoup de responsabilités. Guy DEGOIS déplore la judiciarisation de la société.

Nathalie DANAU, suppléante du maire de Mœurs Verdey déplore le fait que Blablacar ne soit pas accessible par téléphone, elle pense notamment aux personnes âgées. Le Président invite à utiliser les services de la conseillère numérique mais également pourquoi pas les secrétaires de mairie qui peuvent être des relais.

La prochaine réunion du conseil communautaire est prévue le lundi 16 décembre 2024 à 19h.

Monsieur le Président clôture la séance à 20h33 et remercie tous les participants.

Le Président,
Cyril LAURENT



Le secrétaire de séance,
Dany CARTON

A handwritten signature in black ink, which appears to be "Dany Carton", written over a horizontal line.